

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 33 (1962)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Le marché du travail

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le coût des travaux est devisé comme suit :

Pont amont . . . . .	Fr. 300 000.—
Pont aval . . . . .	Fr. 400 000.—
Abattage de rochers et ouvrages de protection .	Fr. 600 000.—
Route de 9 m sur 595 m de longueur . . . .	Fr. 200 000.—
Total général	Fr. <u>1 500 000.—</u>

Comme on peut le constater, l'aménagement de ce seul secteur coûte au canton de Berne un montant de 1,5 million, soit 2520 fr. le mètre courant.

Une fois les travaux achevés, le nouvel aménagement aval des gorges de Court facilitera grandement le trafic routier, et en garantira certainement une sécurité notablement accrue.

Clichés obligeamment prêtés par la revue « Route et Circulation routière ». Janvier 1962

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL

### Chômage dans le canton de Berne

	1961 <sup>1</sup>			1962		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25. 2	25.3
<b>Chômeurs complets</b>						
Expl. des mines et carrières	3/2	1/1	—	2/2	—	—
Agricul., horticult., viticul.	9/0	—	1/0	4/0	—	1/0
Sylviculture et pêche . . .	58/34	15/10	4/4	35/19	3/3	11/8
Aliment., boissons et tabacs	1/0	—	—	2/0	—	—
Industrie textile . . . . .	1/0	—	—	—	—	1/0
Habillement . . . . .	1/0	—	—	1/0	2/0	2/0
Cuir et caoutchouc (sans l'habillement) . . . . .	1/0	—	—	—	—	—
Industrie du papier . . . . .	1/1	1/1	—	1/0	1/0	—
Arts graphiques . . . . .	1/0	1/0	1/0	1/0	—	—
Métaux, machines et électrotechnique . . . . .	10/3	—	1/0	1/0	3/0	2/0
Horlogerie, bijouterie . . .	8/7	7/6	4/3	6/5	4/2	—
Industrie de la terre, de la pierre et du verre . . . . .	—	—	—	—	—	—
Bois et liège, aménag. int.	9/0	—	—	—	—	—
Bâtiment . . . . .	232/68	43/20	6/0	93/35	45/22	12/6
Transp. et communications	1/1	4/2	—	—	—	—
Industrie hôtelière . . . . .	8/0	6/0	6/0	11/0	5/0	4/0
Service de maison . . . . .	4/0	4/0	—	4/0	4/0	2/0
Commerce et bureaux . . . .	17/0	14/0	7/0	4/0	3/0	3/0
Hygiène et médecine . . . .	—	—	—	—	1/0	—
Sciences et arts . . . . .	—	1/0	1/0	—	3/0	1/0
Autres professions . . . . .	4/0	4/1	3/0	6/0	3/0	1/0
	369/116	101/41	34/7	171/61	77/27	40/14

<sup>1</sup> Le premier chiffre est celui de l'ensemble du canton, le second celui du Jura, compris dans le premier.

### Chômeurs partiels

Alimentation, boissons et tabacs . . . . .  
Métaux, machines et électrotechnique . . . . .  
Horlogerie, bijouterie . . . . .  
Bois et liège, aménagement intérieur . . . . .  
Autres professions . . . . .

	1961			1962		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25.2	25.3
Alimentation, boissons et tabacs . . . . .	1/0	—	—	—	—	—
Métaux, machines et électrotechnique . . . . .	—	1/0	—	—	—	—
Horlogerie, bijouterie . . . . .	9/9	22/22	6/6	—	—	1/0
Bois et liège, aménagement intérieur . . . . .	—	—	—	—	—	1/0
Autres professions . . . . .	—	1/0	—	—	—	1/0
	10/9	24/22	6/6	—	—	3/0

### Chômeurs complets dans les districts du Jura

Courtelay . . . . .  
Delémont . . . . .  
Franches-Montagnes . . . . .  
Laufon . . . . .  
Moutier . . . . .  
La Neuveville . . . . .  
Porrentruy . . . . .

	1961			1962		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25.2	25.3
Courtelay . . . . .	21	7	1	4	7	3
Delémont . . . . .	14	6	1	6	—	3
Franches-Montagnes . . . . .	5	1	1	1	—	1
Laufon . . . . .	—	—	—	1	—	—
Moutier . . . . .	10	5	1	11	3	5
La Neuveville . . . . .	8	2	1	7	—	—
Porrentruy . . . . .	58	20	2	31	17	2
	116	41	7	61	27	14

A fin mars 1961, le nombre des personnes totalement ou partiellement sans travail tend toujours à diminuer. Certes, en janvier et en février, on a encore noté du chômage dans le bâtiment mais il était saisonnier et, en mars, on signale beaucoup moins de chômeurs dans ce secteur.

A nouveau, le marché du travail est très tendu. La main-d'œuvre fait défaut dans toutes les branches de l'activité, non seulement dans l'industrie, l'artisanat et l'agriculture, mais aussi dans les professions libérales.

C'est ainsi que l'on notera avec intérêt que, durant le premier trimestre, on n'a enregistré aucun chômeur partiel dans tout le Jura et qu'il n'y en avait que trois dans tout le canton. C'est dire à quel rythme on travaille !

La rédaction.

### ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelay ;  
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.  
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont ; administration et publicité :  
Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06  
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (066) 2 11 21.  
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :  
IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 8.—. Le numéro : Fr. 1.—.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.